



## PROCÈS VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2024

**Présents** : Monsieur Bernard FONTES, Maire. Messieurs Daniel BARTHES et Thierry GUIRAUD, Adjoints. Mesdames Gisèle ROUANET, Caroline ROUZE, Conseillères. Monsieur Julien SENAUX, Conseiller.

**Absentes représentées** : Nancy BRISSON, représentée par Caroline ROUZÉ ; Viviane FONTES, représentée par Julien SENAUX.

**Absente** : Véronique FABRE

**Secrétaire de séance** : Caroline ROUZÉ

Ouverture de séance à 18h00

Délibérations	Compte-rendu
Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15-10-2024	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Décision modificative n°3 – Budget annexe 2024	Concerne l'étude pour les servitudes de la piste de La Mazarié, la réfection du bassin de Pradels, le schéma directeur de l'assainissement, l'installation de matériel et l'achat d'outillage. 6 000€ portés du chapitre 21 au chapitre 20 - art. 53 et 203. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Acquisition des parcelles C386, 397, 425, 521, 550, 551, 552, 557 et 560 (annule et remplace la délibération n°DE-2024-030)	Concerne 15 000m2 attenants au périmètre de sécurité du captage de Julio. La modification concerne la rectification d'un numéro de parcelle. Adopté à l'unanimité
Détermination des tarifs municipaux au 1er janvier 2025	Un nouveau branchement de compteur après retrait est fixé à 500€ au lieu de 300€. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 – Budget principal	Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à régler les factures des travaux 2025 débutés avant le 31/12/2024. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 – Budget annexe	Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à régler les factures des travaux 2025 débutés avant le 31/12/2024. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Demande de dépôt d'archives communales	Les archives communales de plus de 120 ans seront transférées aux archives départementales à Montpellier où elles seront numérisées et stockées. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Location d'un logement communal	Arrivée d'un nouveau locataire le 15/12/2024 suite au départ de l'ancienne locataire du logement n°3. Le loyer est maintenu à 445€/mois. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Autorisation de passage itinéraire VTT Liaison n°1 « Liaison la Section »	Sur 500m de chemin communal à partir du Col des Codouls. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Décision modificative n°2 - Budget principal 2024	Crédit complémentaire à l'article 165 – remboursement de caution suite au départ d'un locataire d'un logement communal
Décision modificative n°4 - Budget annexe 2024	Ecriture comptable : les travaux d'AEP Julio étant terminés, les frais d'études doivent être intégrés au compte 2156. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Détermination du montant de la contre-valeur correspondant à la redevance Consommation d'eau potable et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025	Réforme des redevances des Agences de l'Eau. <b>Adopté à l'unanimité</b>

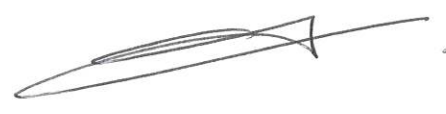
Détermination du tarif de contre-valeur de la redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025	Réforme des redevances des Agences de l'Eau. <b>Adopté à l'unanimité</b>
Correction des amortissements comptabilisés sur l'exercice 2023 du budget annexe	Correction de la comptabilisation des amortissements figurant au compte 203 sur exercice clos du budget annexe 2023 à la demande du comptable. <b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Questions diverses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les montants bruts des primes de fin d'année 2024 du personnel communal sont présentés au Conseil Municipal qui les approuve.</li> <li>• Reprise des travaux sur la piste de la Mazarié au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.</li> <li>• Modification du système d'alerte et de sécurisation des pompes de relevage de la station de Julio.</li> <li>• SIDE0 : modification du bureau. Les maires seront associés au suivi des travaux de l'école d'Olargues, la Mairie d'Olargues restant maître d'œuvre.</li> </ul>

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h15

Président de séance : Bernard FONTES



Secrétaire de séance : Caroline Rouzé



# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT D'OLARGUES

## REGISTRE DE PRÉSENCE

### Séance du jeudi 13 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent d'Olargues, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard FONTES, Maire

#### LISTE DES DELIBERATIONS

- Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 décembre 2024
- Location d'un logement communal
- Convention d'occupation du domaine public au hameau de Camproger
- Solidarité avec la population de Mayotte
- Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local au titre de l'année 2025
- Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes au titre de l'année 2025
- Redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau
- ~~Adhésion au contrat collectif prévoyance des agents proposé par le CDG34 (Protection sociale complémentaire)~~  
*Annulée et reportée*

<u>Membres du Conseil Municipal</u>	<u>SIGNATURES</u>
FONTES Bernard (Président)	
BARTHES Daniel	
GUIRAUD Thierry	
BRISSON Nancy <i>Représentée par ROUZÉ Caroline</i>	<i>représentation p.o.</i> 
FABRE Véronique	<i>Absente</i>
FONTES Viviane <i>Représentée par SENAUX Julien</i>	
ROUANET Gisèle	
ROUZÉ Caroline	
SENAUX Julien	